

ACTIONS DE FORMATION 2026

Centre Hospitalier
Inter Communal
Castres-Mazamet
IFMS Castres

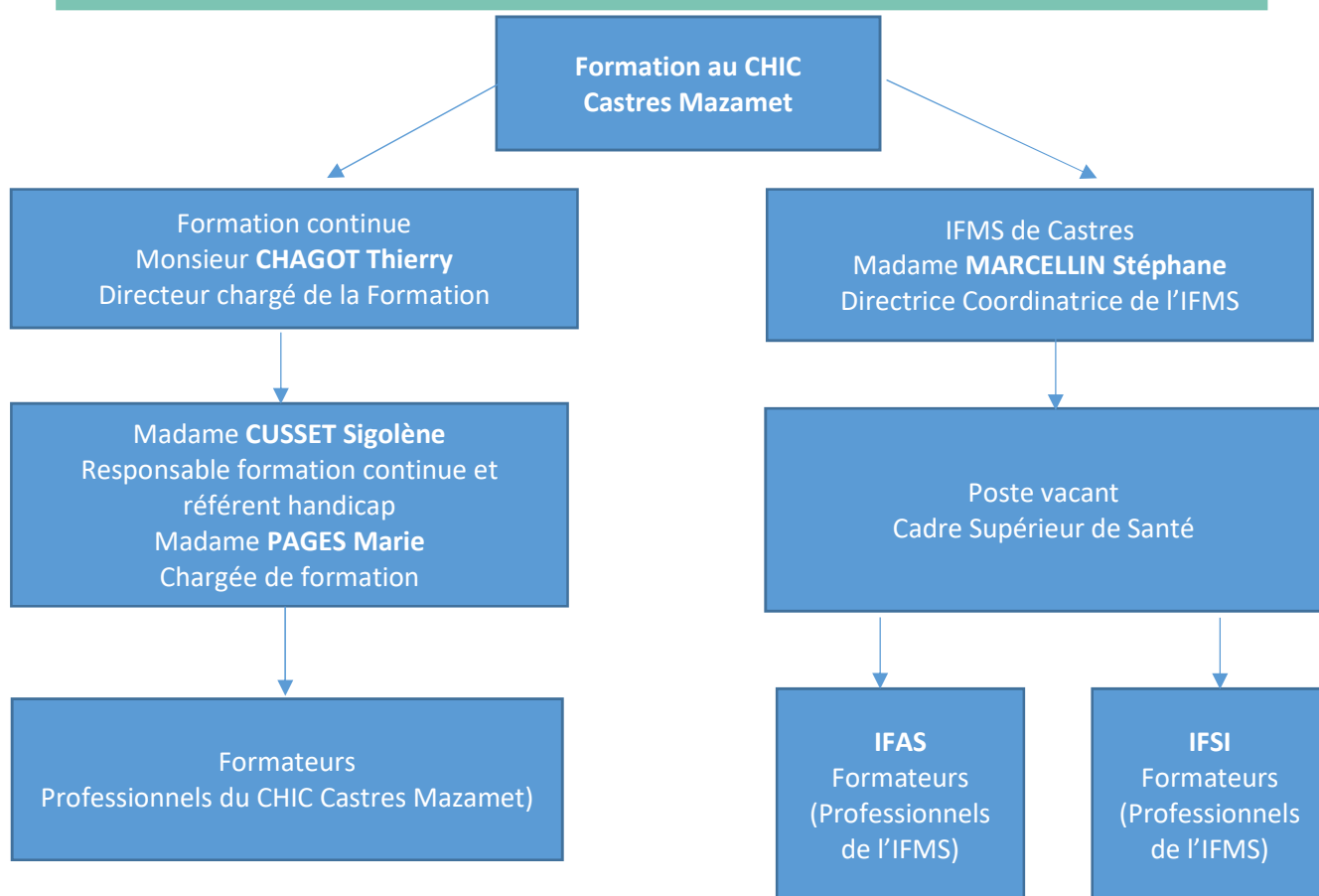


La certification qualité a été
délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante :
actions de formation

PRESENTATION

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Castres-Mazamet propose un catalogue de formations diversifiées, animées par des professionnels qualifiés issus de l'établissement. En fonction de vos besoins, nous pourrions vous accueillir dans nos locaux ou se déplacer directement dans une de vos structures pour vous permettre de suivre l'un de nos programmes de formation. Nous disposons de salles de formations dédiées et de salles de formation de simulation situées à l'IFMS. Nos équipes de formateurs disposent également du matériel nécessaire qui vous permettra de suivre les contenus pédagogiques choisis.

ORGANISATION



CONTACT

Si l'une de ces formations vous intéresse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, nous vous proposons de prendre contact par courrier ou par mail

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

CELLULE FORMATION

Tél. : 05.63.71.62.73 ou 05.63.71.64.10

E-mail : sigolene.cusset@chic-cm.fr

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

CASTRES-MAZAMET

6 avenue de la Montagne Noire

B.P.30417

81108 CASTRES CEDEX

Tél. : 05.63.71.63.71

Aménagement des conditions de formations :



Si vous souhaitez bénéficier de l'un des programmes de formation proposés dans ce catalogue et que vous vous trouvez en situation de handicap, vous pouvez vous adresser à Madame CUSSET Sigolène, référent handicap rattaché à l'organisme de formation, par mail (referent.handicap@chic-cm.fr) ou par téléphone au **05-63-71-62-73**.

Délai d'inscription

Les inscriptions doivent être réalisées au moins un mois avant la date de début de formation.

SOMMAIRE

Formation au tutorat des étudiants en soins infirmiers	Page 5
Actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021.....	Page 7
Formation aux gestes et soins d'urgences niveau 1.....	Page 9
Recyclage AFGSU niveau 1	Page 11
Formation aux gestes et soins d'urgences niveau 2.....	Page 13
Recyclage AFGSU niveau 2	Page 15
Erreur médicamenteuse, acquérir les outils pour la prévenir	Page 17
Pourquoi la qualité ? Parce que nos patients le valent bien !	Page 19
Bulletin d'inscription.	Page 21
Règlement Intérieur	Page 22

TUTORAT DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS

Objectifs :

Construire les compétences spécifiques du tuteur : (cf. instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux)

Objectif opérationnel

Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation

Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences

Développer les pratiques en évaluation des compétences

Être capable d'accompagner l'étudiant dans la réalisation de son projet d'apprentissage et dans sa progression avec des objectifs définis

Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité

Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.

Public et prérequis

Cette formation s'adresse aux :

- Cadres de santé paramédicaux,
- Infirmiers et infirmiers spécialisés.

Selon l'Instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux :

- Aptitude à l'exercice d'une responsabilité tutorale transversale dans le cadre de sa pratique professionnelle
- Appétence à l'encadrement des étudiants en stage
- Connaissance du référentiel métier
- Capacité d'évaluation

Tarif

Individuel : 600 €

Groupe : 3 500 € pour un groupe de 6 personnes d'un même établissement

5 300 € pour un groupe de 10 personnes d'un même établissement

Type de programme

Présentiel

Composition des groupes

Entre 6 et 12 apprenants par session

Durée

28 heures

Intervenants

Cadres Formateurs de l'IFMS Castres
Réfèrent pédagogique : Madame Nancy QUENOR

Méthodes pédagogiques

Formation théorique
Travaux pratiques
Analyses des pratiques professionnelles

Programme

Première partie

Jour 1 :

- Evaluation diagnostique : Ce que je connais du tutorat ?
- Les attentes des participants (tour de table)
- Les concepts et enjeux du référentiel de formation
- Les grands courants pédagogiques au service du tutorat
- Les outils d'évaluation des compétences en stage (le portfolio, le livret d'accueil, les entretiens d'évaluation, ...)

Jour 2 :

- Les objectifs de stage / les objectifs d'apprentissage de l'étudiant
- L'analyse des situations de travail : un outil au service de l'apprentissage
- Le raisonnement clinique : fondement de la construction de la compétence infirmière (la méthodologie d'apprentissage du raisonnement clinique)
- Les différents critères et indicateurs d'évaluation des compétences infirmières

Deuxième partie

Jour 3 :

- Se positionner en tant que tuteur : analyses de situation de tutorat
- La conception des outils de tutorat : Identification des situations prévalentes et construction de la progression des apprentissages en stage

Jour 4 :

- La construction du dispositif d'accueil (outils, objectifs, qu'est-ce que l'accueil ?)
- Evaluation de fin de session : Comment a évolué ma définition du tutorat ? Quels sont les acquis de la formation ?

Modalités d'évaluation

Une évaluation initiale est proposée en début de formation pour mesurer les attentes des participants.
Une évaluation à chaud sur papier est réalisée au terme de la formation.

Quelques chiffres

3 sessions organisées en 2025 / 27 personnes formées en 2025

Renseignements, dates des sessions et inscriptions

IFMS CHIC Castres-Mazamet – ifsi.secretariat@chic-cm.fr – 05 63 71 60 50

ACTUALISATION DES COMPETENCES D'AIDES-SOIGNANTS DIPLOMES AVANT LA REINGENIEURIE DU DIPLOME D'ETAT DE 2021

Objectifs :

Permettre aux aides-soignants de réactualiser leurs compétences et de se former aux nouveaux actes et activités insérés dans le référentiel de compétences paru au JO du 10 juin 2021.

Objectif opérationnel

Être capable de :

- Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
- Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes
- Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude
- Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité de soin réalisé
- Identifier les éléments à réajuster
- Réajuster son intervention
- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle.

Public et prérequis

Cette formation s'adresse aux aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021

Tarif

Individuel : 660 €

Groupe : nous consulter

Type de programme

Présentiel

Composition des groupes

Entre 6 et 12 apprenants par session

Durée

21 heures

Intervenants

Cadres Formateurs de l'IFMS Castres
Réfèrent pédagogique : Madame Conception NUNES

Méthodes pédagogiques

Apports conceptuels
Travaux pratiques
Analyses de pratiques

Programme

Première partie

Jour 1 – module A :

Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins :

- Cadre réglementaire,
- L'appareil cardio vasculaire
- Evaluation de la fonction respiratoire
- Evaluation de la fonction urinaire
- Equilibre glycémique

Jour 2 – module B :

Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster :

- Soins d'entérostomies cicatrisées
- Aide à la prise médicamenteuse
- Lavage oculaire
- Applications de crèmes et pommades
- Aide à l'élimination
- Pose et changement de dispositif d'oxygénation

Jour 3 – module C:

Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

Visionnage « La fragilité de la personne âgée »

Simulation: scénario avec Simulateur de vieillissement

Evaluation individuelle orale

Modalités d'évaluation

Une évaluation permet de valider les compétences par des situations simulées afin de vérifier leur capacité à mobiliser les connaissances dans un contexte professionnel

Quelques chiffres

3 sessions organisées en 2025 / 36 personnes formées en 2025

Taux de satisfaction 9.8/10 en 2025

Renseignements, dates des sessions et inscriptions

IFMS CHIC Castres-Mazamet – ifsi.secretariat@chic-cm.fr – 05 63 71 60 50

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence - NIVEAU 1

Objectifs

Acquisition de connaissances nécessaires à :

- Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
- Participer à la réponse à une urgence collective et une situation sanitaire exceptionnelle

Objectif opérationnel

A l'issue de la formation, être en capacité d'effectuer les gestes et soins d'urgence vitale en attendant l'arrivée de l'équipe médicale d'urgence

Public et prérequis

Personnels, non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Tarif

Individuel : 280 €

Groupe : 3080 €

Type de programme

Présentiel

Composition des groupes

Entre 6 et 12 apprenants par session

Durée

14 heures

Intervenants

2 formateurs agréés par le CESU 81

Réfèrent pédagogique : Madame Caroline LANNEL

Modalités pédagogiques

- Pédagogie active type découverte ;
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques ;
- Mises en situations pratiques ;
- Echanges ;
- Supports audiovisuels.

Organisation

- Jour 1 :
- o Accueil : Présentation et objectifs de la formation
 - o Alerte et protection
 - o Hémorragies
 - o Obstruction des voies aériennes avec mises en situation
 - o Inconscience avec mises en situation
 - o Arrêt cardiaque de l'adulte dans le cadre professionnel avec mises en situation
 - o Arrêt cardiaque de l'enfant et du nourrisson avec mises en situation
- Jour 2 :
- o Urgences potentielles, malaises avec mises en situation
 - o Traumatismes osseux, cutanés, brûlures avec mises en situation
 - o Les risques collectifs
 - o Mises en situation
 - o Discussion, évaluation, bilan de la session

Modalités d'évaluation

Validation de la formation réalisée par les formateurs, sur la présence à l'enseignement et sur la participation, de façon adaptée aux mises en situation.

Quelques chiffres

1 session organisée en 2025 / 13 personnes formées en 2025
Taux de réussite de 100% en 2025
Taux de recommandation par les apprenants 100 % en 2025
Taux de satisfaction 9,2/10 en 2025

Renseignements, dates des sessions et inscriptions

CHIC Castres-Mazamet – sigolene.cusset@chic-cm.fr – 05 63 71 62 73

Recyclage Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence - NIVEAU 1

Objectifs

- Maintenir et actualiser des connaissances et les compétences acquises lors de la formation initiale en gestes et soins d'urgence de niveau 1 ;
- Actualiser des connaissances en lien avec l'actualité scientifique en médecine d'urgence des urgences collectives et des Situations Sanitaires Exceptionnelles.
- Participer à la réponse à une urgence collective et une situation sanitaire exceptionnelle

Objectif opérationnel

A l'issue de la formation, être en capacité d'effectuer les gestes et soins d'urgence vitale en attendant l'arrivée de l'équipe médicale d'urgence

Public et prérequis

Personnels, non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Ces professionnels doivent avoir effectué la formation AFGSU 1 initiale ou recyclage 4 ans maximum avant la journée de recyclage.

Tarif

Individuel : 150 €

Groupe : 1 650 €

Type de programme

Présentiel

Composition des groupes

Entre 6 et 12 apprenants par session

Durée

7 heures

Intervenants

2 formateurs agréés par le CESU 81

Réfèrent pédagogique : Madame Caroline LANNEL

Modalités pédagogiques

- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques ;
- Mises en situations pratiques ;
- Echanges ;
- Supports audiovisuels.

Programme

- o Accueil : Présentation du programme
- o Actualisation en lien avec l'actualité scientifique en médecine d'urgence, l'actualité sanitaire, des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles
 - Mesures d'hygiène et moyens de protection par rapport au risque COVID
 - Plan blanc
 - Prise en charge d'un inconscient qui respire
 - Prise en charge de l'arrêt cardiaque de l'adulte et de l'enfant
- o Actualisation GSU
 - Obstruction des voies aériennes en période COVID
 - Hémorragies
 - Malaises
 - Echanges et questions diverses

Modalités d'évaluation

Validation de la formation réalisée par les formateurs, sur la présence à l'enseignement et sur la participation, de façon adaptée aux mises en situation.

Quelques chiffres

2 sessions organisées en 2025 / 21 personnes formées en 2025
Taux de réussite de 100% en 2025
Taux de recommandation par les apprenants 100 % en 2025
Taux de satisfaction 9,8/10 en 2025

Renseignements, dates des sessions et inscriptions

CHIC Castres-Mazamet – sigolene.cusset@chic-cm.fr – 05 63 71 62 73

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence - NIVEAU 2

Objectifs

Acquisition de connaissances nécessaires à :

- Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives ;
- Participer à la réponse à une urgence collective et une situation sanitaire exceptionnelle

Objectif opérationnel

A l'issue de la formation, être en capacité d'effectuer les gestes et soins d'urgence vitale en attendant l'arrivée de l'équipe médicale d'urgence

Public et prérequis

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ;
- Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique mentionné à l'article R. 451-95 du code de l'action sociale et des familles.

Tarif

Individuel : 400 € / 450 € pour le personnel médical

Groupe : 4 400 €

Type de programme

Présentiel

Composition des groupes

Entre 6 et 12 apprenants par session

Durée

21 heures

Intervenants

2 formateurs agréés par le CESU 81

Réfèrent pédagogique : Madame Caroline LANNEL

Modalités pédagogiques

- Pédagogie active type découverte ;
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques ;
- Mises en situations pratiques ;
- Echanges ;
- Supports audiovisuels.

Programme

- Jour 1 :
- o Accueil : Présentation et objectifs de la formation
 - o Alerte et protection :
 - Dégagement d'urgence
 - Protection, AVP, EPI
 - Message d'alerte avec bilan fonctions vitales
 - o Obstruction des voies aériennes avec mises en situation
 - o Hémorragies avec mises en situation
 - o Inconscience avec mises en situation
- Jour 2 :
- o Arrêt cardiaque de l'adulte dans le cadre professionnel avec mises en situation
 - o Arrêt cardiaque de l'enfant et du nourrisson avec mises en situation
 - o Urgences potentielles, malaises avec mises en situation
 - o Accouchement inopiné
- Jour 3 :
- o Situations Sanitaires Exceptionnelles SSE
 - o Traumatismes cutanés, plaies, brûlures
 - o Immobilisations, mise en place d'une attelle
 - o mise en place du collier cervical
 - o Mises en situation, révision
 - o Discussion, évaluation, bilan de la session

Modalités d'évaluation

Validation de la formation réalisée par les formateurs, sur la présence totale à l'enseignement (présence aux 3 jours avec participation active aux ateliers et geste) et sur la participation, de façon adaptée au moins à deux mises en situation dont une sur l'arrêt cardiaque.

Quelques chiffres

6 sessions organisées en 2025 / 69 personnes formées en 2025
Taux de réussite de 100% en 2025
Taux de recommandation par les apprenants 100 % en 2025
Taux de satisfaction 9,7/10 en 2025

Renseignements, dates des sessions et inscriptions

CHIC Castres-Mazamet – sigolene.cusset@chic-cm.fr – 05 63 71 62 73

Recyclage Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence - NIVEAU 2

Objectifs

- Maintenir et actualiser des connaissances et les compétences acquises lors de la formation initiale en gestes et soins d'urgence de niveau 2 ;
- Actualiser des connaissances en lien avec l'actualité scientifique en médecine d'urgence des urgences collectives et des Situations Sanitaires Exceptionnelles.

Objectif opérationnel

A l'issue de la formation, réactualiser ses connaissances et être en capacité d'effectuer les gestes et soins d'urgence vitale avec les dernières recommandations en attendant l'arrivée de l'équipe médicale d'urgence.

Public et prérequis

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ;
- Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique mentionné à l'article R. 451-95 du code de l'action sociale et des familles.

Ces professionnels doivent avoir effectué la formation AFGSU 2 initiale ou recyclage 4 ans maximum avant la journée de recyclage.

Tarif

Individuel : 170 € / 230 € pour le personnel médical
Groupe : 1 870 €

Type de programme

Présentiel

Composition des groupes

Entre 6 et 12 apprenants par session

Durée

7 heures

Intervenants

2 formateurs agréés par le CESU 81
Réfèrent pédagogique : Madame Caroline LANNEL

Modalités pédagogiques

- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques ;
- Mises en situations pratiques ;
- Echanges ;
- Supports audiovisuels.

Programme

- o Accueil : Présentation du programme
- o Actualisation en lien avec l'actualité scientifique en médecine d'urgence, l'actualité sanitaire, des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles
- Mesures d'hygiène et moyens de protection par rapport au risque COVID
- Plan blanc
- Prise en charge d'un inconscient qui respire
- Prise en charge de l'arrêt cardiaque de l'adulte et de l'enfant
- o Actualisation GSU
- Obstruction des voies aériennes en période COVID
- Hémorragies
- Malaises
- Echanges et questions diverses

Modalités d'évaluation

Validation de la formation est faite par les formateurs, sur la présence à l'enseignement et sur la participation, de façon adaptée aux mises en situation.

Quelques chiffres

15 sessions organisées en 2025 / 154 personnes formées en 2025
Taux de réussite de 100% en 2025
Taux de recommandation par les apprenants 100 % en 2025
Taux de satisfaction 9,6/10 en 2025

Renseignements, dates des sessions et inscriptions

CHIC Castres-Mazamet – sigolene.cusset@chic-cm.fr – 05 63 71 62 73

Erreur médicamenteuse, acquérir les outils pour la prévenir



N'attendez pas pour vous inscrire à la formation d'une journée pour mieux comprendre l'Erreur Médicamenteuse, acquérir des outils pour mieux la prévenir, savoir pourquoi il faut la déclarer et comment l'analyser !

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur la Prise En Charge Médicamenteuse PECM du patient ou du résident et sur l'Erreur Médicamenteuse
- Comprendre l'Erreur Médicamenteuse et l'enjeu de la déclaration de l'Erreur
- Acquérir des connaissances permettant de prévenir l'Erreur

Objectif opérationnel

A l'issue de la formation, connaître le processus de la PECM, l'importance de la déclaration des erreurs médicamenteuses et les outils pouvant contribuer à les prévenir.

Public et prérequis

- Médecins, sage-femme, IDE, AS

Tarif

Individuel : 160 €

Type de programme :

Présentiel

Composition des groupes

Entre 10 et 20 apprenants par session

Durée

7 heures

Intervenants :

Un pharmacien

Réfèrent pédagogique : Docteur Marie-Hélène CLEOSTRATE

Modalités pédagogiques

→ Apport scientifique en lien avec les recommandations de bonnes pratiques de la HAS et les textes réglementaires

- Tour de table
- Quizz
- Support visuel de présentation des apports théoriques (document papier remis sur table)
- Diffusion du film de l'OMS sur un Never Event
- Exercice interactif par groupe, restitution et échanges
- Diffusion du cas de « Capucine » issu du film « Que reste-t-il de nos erreurs ? » de Niels Tavernier
- Résultats présentés en fin de session sur l'évolution des connaissances entre le quizz N°1 et le N°2

Programme**1- COMPRENDRE**

- a. Cadre règlementaire
- b. Processus : étapes et acteurs
- c. Iatrogénie médicamenteuse
- d. Exemples
- e. Déclaration

2- PREVENIR

- a. Qualité – Sécurité – Gestion Des Risques
- b. Informatisation
- c. Sécurisation à chaque étape
 - i. Prescription
 - ii. Dispensation
 - iii. Administration
 - iv. Suivi et réévaluation
 - v. Information et éducation du patient
- d. Communication – Information – Formation

3- APPROFONDIR

- a. Prescription Médicamenteuse chez le Sujet Agé (PMSA)
- b. Evaluer sa PECM avec l'ANAP
- c. Identifier les sources de l'interruption de tâches avec la HAS
- d. Exercice interactif

Modalités d'évaluation

Quiz en fin de journée.

Quelques chiffres

4 sessions organisées en 2025 / 63 personnes formées en 2025

Le niveau de satisfaction des apprenants est de 8.8/10 en 2025

Renseignements, dates des sessions et inscriptions

CHIC Castres-Mazamet – sigolene.cusset@chic-cm.fr – 05 63 71 62 73

Pourquoi la qualité ? Parce que nos patients le valent bien !

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur les concepts, le vocabulaire, la méthodologie utilisée afin d'améliorer le parcours de soins, le service médical rendu aux usagers, la sécurité des prises en charge

Objectif opérationnel

A l'issue de la formation, actualiser ses connaissances et être en capacité de réaliser une évaluation des pratiques dans son service

Public et prérequis

Personnels médicaux et paramédicaux

Tarif

Individuel : 160 €

Type de programme :

Présentiel

Composition des groupes

Entre 10 et 20 apprenants par session

Durée

7 heures

Intervenants :

Un responsable qualité

Réfèrent pédagogique : Madame Christelle PUGINIER

Modalités pédagogiques

- Apport en lien avec le manuel de certification HAS ;
- Echanges ;
- Supports visuels
- Exercices interactifs en atelier

Programme

PARTIE THEORIQUE

PARTIE 1 : Qu'est-ce que la Qualité des soins? Quel est son but ?

- Définition
- Organisation qualité des soins dans un établissement de santé ☐ Gestion documentaire

PARTIE 2 : Comment évaluer la qualité des soins ?

- Définition, principes de base
- Présentation des 4 approches d'évaluation

PARTIE 3 : Comment mesurer et suivre la qualité des soins ?

- Indicateurs nationaux
- Indicateurs régionaux
- Indicateurs internes

PARTIE 4 : Lien qualité des soins, EPP ?

- Evaluation des Pratiques Professionnelles

PARTIE PRATIQUE

ATELIER PATIENT TRACEUR

- Réalisation de l'analyse d'un cas
- Rédaction du compte-rendu

ATELIER CREX

- Réalisation de l'analyse d'un cas
- Elaboration du plan d'actions
- Formalisation de l'analyse / rédaction du compte-rendu

Modalités d'évaluation

Quizz en fin de journée.

Quelques chiffres

2 sessions organisées en 2025 / 27 personnes formées en 2025

Le niveau de satisfaction des apprenants est de 9.4/10 en 2025

Renseignements, dates des sessions et inscriptions

CHIC Castres-Mazamet – sigolene.cusset@chic-cm.fr – 05 63 71 62 73

Direction des Ressources Humaines
Cellule Formation
05 63 71 62 73 – 05 63 71 64 10

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par mail : sigolene.cusset@chic-cm.fr

PARTICIPANT

NOM D'USAGE :NOM de FAMILLE :
Prénom : Date de naissance :
Fonction :
Tél. : E-mail :
Intuité de la formation : Date :
Attendus de la formation :
.....
Pour les formations de **recyclage AFGSU, numéro de l'attestation**

EMPLOYEUR

Entreprise / employeur :
N° SIRET :
Adresse :
.....
Nom du Responsable ou signataire de la convention :
Numéro de tél. : E-mail :

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Prise en charge personnelle : ☐ Oui ☐ Non

Prise en charge entreprise : ☐ Oui ☐ Non

Cachet de l'employeur

Date et signature

Le CHIC CASTRES-MAZAMET se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant.

En cas de situation de handicap, veuillez contacter le référent handicap par email à : referent.handicap@chic-cm.fr afin de prévoir les adaptations requises nécessaires

RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE ET DE L'ORGANISME DE FORMATION DU CHIC CASTRES MAZAMET

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Article 1 – Objet

Conformément aux dispositions de l'article L 6352-4 du Code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de préciser l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, de déterminer les règles générales et permanentes relatives à la discipline et d'énoncer les dispositions relatives aux droits de la défense du stagiaire dans le cadre des procédures disciplinaires.

Il sera complété ou précisé, le cas échéant, par des notes de service établies conformément à la loi dans la mesure où elles porteront prescriptions générales et permanentes dans les matières mentionnées à l'alinéa précédent.

Article 2 – Champ d'application

Ce règlement s'applique à tous les stagiaires de l'organisme.

Les dispositions du présent règlement sont applicables non seulement dans les locaux propres au CHIC CASTRES MAZAMET mais aussi ceux mis à sa disposition.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 3 – Dispositions générales

En matière d'hygiène et de sécurité, chaque stagiaire doit se conformer strictement tant aux prescriptions générales ci-dessous qu'aux consignes particulières qui seront portées à sa connaissance par affiches, instructions, notes de service ou par tout autre moyen.

Article 4 – Boissons alcoolisées, drogue

Il est interdit de pénétrer ou de demeurer dans l'établissement en état d'ivresse ou sous l'emprise de la drogue. Il est également interdit d'introduire ou de distribuer dans les locaux de travail de la drogue ou des boissons alcoolisées.

La consommation de boissons alcoolisées dans les locaux de travail est interdite sauf dans des circonstances exceptionnelles et avec l'accord de la Direction.

Article 5 – Installations sanitaires

Des toilettes et des lavabos sont tenus à la disposition des stagiaires.

Ces installations doivent être tenues en état constant de propreté.

Article 6 – Lieux de restauration/salles de formation/stationnement

Il est **strictement interdit de manger dans les salles de formation**.

Une salle est mise à disposition pour les pauses et les prises de repas.

Les stagiaires veilleront à **respecter la propreté des salles de formation** par respect pour eux-mêmes, pour ceux qui leur succèdent et pour les agents d'entretien.

Les objets et effets personnels des stagiaires restent sous leur entière responsabilité. En aucun cas Le CHIC Castres Mazamet ne pourra être tenu pour responsable.

Les stagiaires devront signaler toute anomalie rencontrée à l'équipe administrative ou pédagogique afin de traiter le dysfonctionnement au plus vite.

Il sera demandé aux stagiaires de ramasser leurs papiers et autres détritiques avant de quitter Le CHIC Castres Mazamet, ainsi que de ranger les chaises pour faciliter l'intervention des agents d'entretien.

Il est rappelé que **les mégots** sont considérés comme des détritux et doivent être ramassés. Un cendrier à l'extérieur est à votre disposition.

Des places sont disponibles devant l'établissement pour stationner.

Article 7 - Règles générales relatives à la protection contre les accidents

Tout stagiaire est tenu d'utiliser tous les moyens de protection individuels et collectifs mis à sa disposition pour éviter les accidents et de respecter strictement les consignes particulières données à cet effet.

Article 8 - Règles relatives à la prévention des incendies

Tout stagiaire est tenu de respecter scrupuleusement les consignes relatives à la prévention des incendies.

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte du CHIC Castres Mazamet.

Il est interdit de déposer ou de laisser séjourner des matières inflammables dans les passages, couloirs, ainsi qu'à proximité des issues du bâtiment.

Article 9 - Droit à l'image

Un système de vidéo-surveillance est installé dans l'établissement pour garantir la sécurité des locaux. Les stagiaires doivent signer le document de traçabilité indiquant qu'ils en ont été informés (cf bulletin d'inscription). Chaque stagiaire s'engage à connaître et à respecter le règlement intérieur du CHIC Castres Mazamet en signant le document de traçabilité.

DÉROULEMENT DU STAGE

Article 9 – Retard

Tout retard doit être impérativement justifié et signalé à la cellule formation du CHIC Castres Mazamet.

Article 10 – Absence

Une fréquentation régulière du stage est exigée de la part de tous les stagiaires. Les absences devront être justifiées à la cellule formation du CHIC Castres Mazamet. Si le stagiaire est un salarié en formation dans le cadre du plan de formation de sa structure, la cellule formation du CHIC Castres Mazamet s'engage à informer l'employeur du stagiaire absent. Dans le cas, où cette absence est justifiée par les besoins du service du stagiaire, l'employeur est prié de prévenir la cellule de formation du CHIC Castres Mazamet. L'absence d'un stagiaire ne donnant pas lieu à remise, le stage est facturé en totalité.

Article 11 – Feuille de présence

Chaque stagiaire devra signer la feuille de présence chaque jour matin et après-midi. Celle-ci est nécessaire pour l'établissement d'attestation de présence réclamée par les organismes financeurs.

Article 12 – Règles générales relatives à la discipline

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Chacun s'interdira de porter tout signe ostentatoire d'appartenance à un groupe politique ou religieux, voire sectaire et de rejeter qui que ce soit en fonction de sa croyance, de sa religion ou de sa race.